

**Résolution no 192 - portant sur l'éducation aux médias
électroniques et à leur risques - comité mixte
(Texte annexé)**

ACCEPTÉE

OUI (49)		ABSTENTION (1)	
Député	Parti	Député	Parti
Aubry Jacques-André	PDC	Frein Jämes	PS
Beuchat Géraldine	PCSI	N'ONT PAS VOTÉ (10)	
Beuret Siess Rosalie	PS	Député	Parti
Boesch Florence	PDC	Bohlinger Alain	PLR
Bourquin Valérie	PS	Dobler Loïc	PS
Brahier Amélie	PDC	Gigon Yves	Hors groupe
Brühlhart Mélanie	PS	Jaeggi Raoul	Hors groupe
Chariatte-Courbat Danièle	PDC	Lachat Damien	UDC
Choffat Michel	PDC	Pape Jean-François	PDC
Crétin Gérald	PDC	Rottet Philippe	UDC
Daepf Josiane	PS	Schaer Romain	UDC
Dobler Eric	PDC	Schweingruber Alain	PLR
Eschmann Vincent	PDC	Stettler Thomas	UDC
Faivre Jean-Pierre	PDC		
Favre Brigitte	UDC		
Friche Gabriel	PCSI		
Froidevaux Anne	PDC		
Froidevaux Dominique	PS		
Gerber Claude	UDC		
Gerber Ernest	PLR		
Girard Nicolas	PS		
Godat Ivan	Les Verts		
Haas Quentin	PCSI		
Hennequin Erica	Les Verts		
Hennin Vincent	PCSI		
Henzelin André	PLR		
Lachat Alain	PLR		
Macchi-Berdatt Murielle	PS		
Macquat Fabrice	PS		
Maître Nicolas	PS		
Maitre-Schindelholz Suzanne	PCSI		
Meury Rémy	CS-POP		
Mischler Jean-Pierre	UDC		
Parietti Pierre	PLR		
Queloz Pauline	Hors groupe		
Rohner Magali	Les Verts		
Roy-Fridez Anne	PDC		
Saucy Noël	PDC		
Sauser Edgar	PLR		
Schaffter Thomas	PCSI		
Schindelholz Tania	CS-POP		
Schlüchter Claude	PS		
Schüll Blaise	PCSI		
Spies Didier	UDC		
Thiévent Dominique	PDC		
Tobler Michel	PLR		
Tschan Jean-Daniel	PCSI		
Voirol Anselme	Les Verts		
Voirol Gabriel	PLR		

Résolution adoptée le 15 mars 2019 par le Comité de coopération interparlementaire liant le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Parlement de la République et Canton du Jura

Résolution no 192**Résolution portant sur l'éducation aux médias électroniques et à leurs dangers**

Soulignant le rôle essentiel des médias dans la vision que les jeunes portent sur la société et le rythme auquel progressent les nouvelles technologies;

Constatant la standardisation, l'internationalisation des médias et l'appauvrissement de certaines productions médiatiques ainsi que les dérives liées à l'utilisation inadéquate d'Internet;

Convaincu de la nécessité de développer un esprit critique, il convient que les citoyens, et en particulier les jeunes, usent de leur libre-arbitre, aient et renforcent leur capacité de décoder parmi la masse d'informations disponibles, celles qui sont pertinentes, se forment un esprit analytique et critique, une opinion, une attitude citoyenne soucieuse du « Vivre ensemble »;

Rappelant le rôle de gardien de la démocratie qui est dévolu aux Parlements qu'il représente, et ayant la volonté de faire face aux défis contemporains ;

Constatant la nécessité d'éduquer tant les enfants que les parents aux usages et aux risques de l'emploi des réseaux sociaux numériques et des téléphones mobiles intelligents (smartphones) ;

Le Comité triangulaire de coopération interparlementaire :

Demande aux gouvernements de leur entité respective de consolider les dispositifs d'éducation aux médias en vigueur et de prévoir les moyens matériels, humains et financiers nécessaires à leur assise efficace au sein des sociétés modernes et mondialisées de l'information et de la communication ;

Leur recommande d'adopter toutes mesures nécessaires visant à équiper les citoyens des compétences indispensables à un usage des médias conforme aux valeurs fondamentales d'une société démocratique et responsable.

Delémont, le 17 avril 2019

Au nom du Comité de coopération interparlementaire:

Gabriel Voirol
Président du Parlement 2019

Alain Lachat
Président-délégué du comité, rapporteur



Groupe PDC

D. Boret
Armin
Darius
V. Estaman

Groupe PLR

Y. Pochey
And. M. Lohr
Hammer
Neuw. I

Groupe PCSI

S. Schill
Reuch
D. M. B.

Hors groupe

P. Dubois

Groupe PS

M. Béd
J. D. D.
Banque
Blanc

Groupe UDC

G. P.
P. M.
Spies
D. B.

Groupe VERTS et CS-POP

W. G.
M. G.
R. G.